



PROJET ASSOCIATIF 2024-2028

**L'HUMAIN
AU CŒUR
DU PROJET**

Pôle Régional
du Handicap



Une qualité
d'accompagnement
des parcours
des personnes
en phase avec
une responsabilité
environnementale
accrue.

SOM- MAIRE

- 02 Le PRH, qui sommes-nous ?
- 07 Projet associatif 2024-2028 : ce qui nous guide
- 10 Elles-ils en parlent
- 13 Nos orientations stratégiques 2024 - 2027

LE PRH : qui sommes- nous ?

“

Je souhaite mettre en valeur les orientations du Projet Associatif 2024-2028, et ce dans la continuité du précédent projet : **l'humain au cœur de nos priorités**, la place de la personne soignée et accompagnée !

Ces orientations se déclineront dans les établissements et services. Je tiens à souligner la qualité du service rendu et j'y vois la compétence et la bienveillance apportées aux patients, résidents, usagers par les professionnels.

Je suis très attachée au besoin de considération, à chacun : bénéficiaire, salarié, aidant, bénévole, partenaire, représentant de l'Association sur ce chemin.

Belle association !

Annick Poulard,
Présidente du Pôle Régional du Handicap,
Vice-Présidente de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

”

NOS FONDAMENTAUX

Le Pôle Régional du Handicap (PRH) est une association loi 1901 de gestion d'établissements et services dédiés aux soins et/ou à l'accompagnement du parcours de vie de personnes affectées d'un handicap essentiellement neurolocomoteur. En 2010 le Centre de l'ARCHE fusionne avec la Maison d'accueil spécialisée HANDI-VILLAGE, créant ainsi le PRH. Chaque jour, près de 500 personnes bénéficient de l'un des dispositifs déployés par le PRH.



QUATRE PRINCIPES

Ils ancrent le projet du PRH, acteur sans but lucratif, dans l'économie sociale et solidaire pour :



QUATRE MISSIONS



ACCOMPAGNER

- SAMSAH
- SESSAD
- GEM
- Insertion professionnelle
- Équipes mobiles



PRÉVENIR

- Adaptation du logement
- Informations
- Appuis technologiques
- Accès aux aides techniques
- CICAT



HÉBERGER

- Habitat inclusif
- Appartements passerelles
- MAS
- Handi-Village
- Habitats partagés



SOIGNER

- Rééducation
- Soins divers
- Soins dentaires
- HAD
- Consultations dédiées aux personnes en situation de handicap (soins dentaires, consultations gynécologiques)

NOS VALEURS ET NOTRE APPROCHE





CHIFFRES CLÉS DU PRH (2023)

400

salariés

63 800

journées et venues (enfants et adultes) en hospitalisation, au Centre de l'Arche pour des soins médicaux et de réadaptation

45

adultes accompagnés à domicile au Samsah

53

places d'hébergement dont un appartement de test à la vie autonome et quatre places d'accueil de jour à Handi-Village

40

enfants accompagnés à domicile ou sur le temps scolaire grâce au Sessad

120

personnes prises en charge à domicile en file active grâce à l'Équipe Mobile (250 personnes suivies en 2023)

29

personnes logées par l'intermédiaire du PRH

18

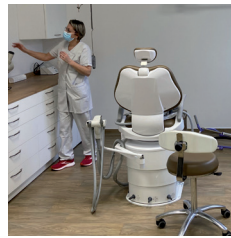
personnes en habitat partagé

111

personnes soutenues dans leur projet de vie autonome à domicile



PROJET ASSOCIATIF 2024-2028 : ce qui nous guide



Après la longue pandémie qui a mobilisé les professionnels pour maintenir tous les services, le PRH intègre les évolutions du rapport au travail qui nous touchent ici aussi en Sarthe et en Pays de la Loire.

Il s'agit d'actualiser les orientations à 5 ans dans une démarche visant à transformer les contraintes du secteur et de la période en opportunités de progrès.

LE PROJET à 5 ANS

Il s'agit dans un contexte incertain de :



maintenir un haut niveau d'expertise



favoriser l'attractivité du PRH et la fidélisation des professionnels

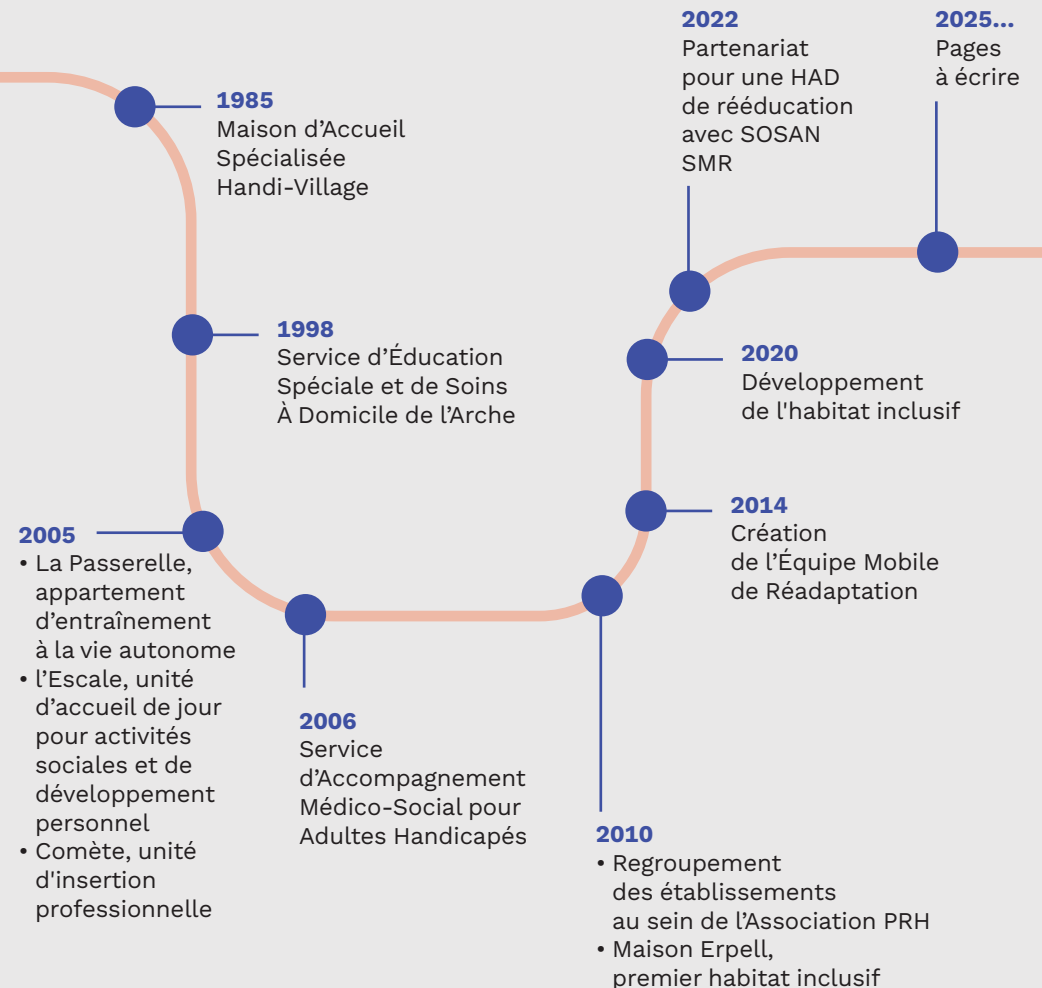


développer l'activité dans le cadre des contraintes financières, réglementaires et environnementales

LE FRUIT D'UNE HISTOIRE

Après avoir créé son premier centre de réadaptation fonctionnelle aux Massues à Lyon, en 1960, la Mutualité Sociale Agricole a estimé qu'un deuxième centre pouvait être créé dans l'Ouest : un projet novateur et porteur d'espoir pour de nombreuses personnes lourdement handicapées.

Ainsi, la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole et les caisses de MSA des départements limitrophes, en partenariat avec Groupama, créent le Centre de l'Arche qui ouvre en 1973. Madame Simone Veil est présente à son l'inauguration en juillet 1976.





ELLES-ILS en parlent

“

**Les résidents se déplacent massivement aux réunions du CVS, c'est bien ; on y a de bonnes interactions. La salle est pleine.
Les représentants des bénévoles Handi-Village sont là.
C'est important car les activités du mercredi, avec eux, c'est sacré !
Au quotidien, personnellement, j'apprécie le "projet personnalisé", il est précieux. J'aimerais par exemple continuer à faire autant de sport !**

Conseil de Vie Sociale (CVS) du Handi-Village

François Tharreau, Président du CVS

**Concrètement, je suis investi à la Commission des usagers, à la Commission Ethique et j'ai rejoins également quelques mois la Commission Travaux.
C'est gratifiant de constater que nous pouvons y faire de véritables apports qui enrichissent les autres points de vue.
Pour ce qui est de l'avenir, comme le niveau de satisfaction des usagers est très élevé, l'enjeu sera de le maintenir en suivant de près les évolutions.
Certains demandent une poursuite des progrès en matière alimentaire.
Enfin, nous devons améliorer le dispositif de recueil des avis en sortie d'hospitalisation pour pouvoir mieux analyser les données. La loi française évolue, nous les représentants d'usagers, sommes de plus en plus impliqués.
Pas comme dans le passé pour être seulement des médiateurs en cas de souci mais avec un rôle plus préventif et avec une vision globale du lieu d'accueil, c'est enthousiasmant.**

Représentant des usagers à la commission des usagers

Rémy Dugas

**L'ARS voit dans le PRH un acteur reconnu en Sarthe et dans la région. L'inclusion et l'accompagnement des personnes en situation de handicap lui tient à cœur.
Nous espérons qu'à travers les années à venir son expertise puisse continuer de se croiser avec celle des autres acteurs du secteur pour rendre toujours plus facile la vie de la personne en rééducation et le quotidien des personnes porteuses de handicap.**

Agence Régionale de Santé de la Sarthe

Stephan Domingo, Directeur territorial

”

“

Le Pôle Régional du Handicap (PRH) est un acteur incontournable au sein du territoire sarthois. Son expertise dans le champ du handicap et de la médecine physique et de réadaptation constitue un atout précieux pour nos patients. La coopération est fluide et de grande qualité, que ce soit entre professionnels de santé ou entre directions de nos établissements respectifs. Nous poursuivrons conjointement, dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) de la Sarthe, dont le PRH est membre partenaire, les travaux visant à améliorer les parcours et prises en charge des patients en sortie d'hospitalisation dans l'optique de proposer une offre de soins toujours au plus près des besoins des Sarthois.

Centre Hospitalier du Mans

Guillaume Laurent, Directeur général

Pour le Département de la Sarthe, le PRH est un partenaire incontournable dans l'accompagnement des personnes sarthoises en situation de handicap neuro-locomoteur.

L'association met en œuvre l'accompagnement par ses différents pôles qui sont complémentaires :

- Pôle soins (Centre Arche, Mas Handi Village ...)
- Pôle Accompagnement (SAMSAH, équipe mobile ...)
- Pôle Insertion dans la cité (habitats inclusifs ...)

Par ailleurs, le PRH se mobilise dans le maintien et la qualité de vie au domicile, par le biais de sa participation à la Technicothèque (recours aux aides techniques individuelles).

Enfin, membre actif de la Communauté 360, le PRH s'est positionné rapidement dans la phase de préfiguration nationale du Service Public départemental de l'Autonomie.

Par ses missions, le PRH doit poursuivre ses engagements vers la promotion d'une société plus inclusive en proposant un accompagnement adapté aux incapacités et déficiences des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie.

Conseil départemental de la Sarthe

Bernard Bonnel, Directeur des offres d'accueil

”



NOS ORIENTATIONS stratégiques 2024-2028

ORIENTATIONS RELATIVES AUX 4 MISSIONS

PRÉVENIR

- Être plus présent, avec des partenaires, dans l'éducation à la santé.
- Amplifier le travail préventif aux stades précoces de développement des maladies dégénératives tant à l'Arche qu'à domicile.
- Travailler davantage la prévention de l'accidentologie, routière notamment.
- Disposer de davantage de modalités de formations et appuis aux familles, aidants et proches des personnes concernées.

SOIGNER

- Mobiliser davantage les acteurs de l'écosystème du soin pour réduire les délais d'attente des patients.
- Renforcer le soutien psychologique des personnes et de leurs entourages.
- Améliorer dans les situations où il se pose l'accompagnement de la fin de vie.
- Faire en sorte que les politiques de recrutement permettent à minima le maintien quantitatif et qualitatif des soins et que la formation des personnels reconnaisse leurs qualifications et accompagne notamment l'émergence du métier d'infirmier en pratique avancée.

HÉBERGER

- Renforcer les liens avec les services de soins à domicile afin que le niveau de qualification apporté soit à la hauteur des besoins.
- Développer des projets d'habitat adaptés aux besoins exprimés par les personnes (et notamment appuyer les bailleurs privés et sociaux dans l'adaptation de leurs logements aux handicaps).
- Développer un plaidoyer pour innover en faveur des enfants polyhandicapés qui vivent au PRH mais n'ont pas d'autre lieu d'accueil.
- Soutenir l'augmentation des capacités d'accueil des personnes sévèrement handicapées.

ACCOMPAGNER

- Soutenir les initiatives destinées à faciliter le vécu quotidien en ville/village (accès aux transports, commerces, sports, vie sociale, insertion professionnelle) en partenariat avec les acteurs concernés
- Favoriser la pair-aidance et soutenir les aidants.
- Développer un rôle d'alerte face aux situations non résolues des personnes ou familles en situation de fragilité.
- Renforcer le travail d'analyse de la pratique professionnelle des personnels.
- Encourager l'action de bénévoles du PRH et des associations de bénévoles et leur bonne articulation avec les professionnels.

ORIENTATIONS TRANSVERSALES

RESSOURCES HUMAINES

- Valoriser auprès du personnel l'ensemble des projets du PRH.
- Poursuivre la dynamique en cours de gestion des emplois et des parcours professionnels (entre autres l'accueil des CDD, la capitalisation des savoirs des personnes sur le départ).
- Renforcer l'attractivité de l'emploi (faire connaître la GEPP, accueillir les internes d'Angers, valoriser l'ouverture sur l'extérieur et le travail en mode projet interservices).
- Optimiser le budget de formation au profit du plus grand nombre.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Développer les actions et en améliorer la visibilité
- Limiter le volume des déchets
- Rechercher les économies d'énergies possibles.

INNOVATION

- Esprit d'audace, qualité de la GRH, veille sociale et technologique, lien à la recherche et partenariats favorisent l'innovation au PRH.

GOVERNANCE

- Conforter le sens du choix statutaire de l'association loi 1901 au service de l'humain dans des métiers parfois très techniques (gestion désintéressée, qualité de relation, réactivité).
- Réactiver et faire vivre une Commission des Soins et Infirmiers et médico techniques - CSIRMT et concernant la CME, valoriser son projet médical, la dimension de recherche et d'enseignement.
- Favoriser l'expression des instances représentatives (CME, CSIRMT, CSE,) et la remontée de leurs avis au CA.

COMMUNICATION INTERNE

- Faciliter l'accès aux nombreuses sources d'information existantes.
- Mieux informer les bénévoles impliqués au PRH.
- Initier des temps de rencontre entre élus du CA et professionnels.

COMMUNICATION EXTERNE

- Définir une stratégie globale de communication (lisibilité de l'offre, partenariats, recrutement, expertises).

Pôle Régional
du Handicap
prh

1 Boulevard de Maule - CS 50103
72650 Saint-Saturnin
02 43 51 72 72
direction.generale@asso-prh.fr

asso-prh.fr

Projet voté en AG le x juin 2024

